



MANIFESTE POUR UNE ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE

COMITÉ NATIONAL PILOTE D'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE

L'ÊTRE HUMAIN ET LA SOCIÉTÉ AU DÉFI DU NUMÉRIQUE

Le monde vit une profonde conversion numérique. Entré dans notre vocabulaire au tournant des années deux mille, le numérique a pour périmètre scientifique et technique, l'informatique, une partie des mathématiques, de la physique et des sciences cognitives ; il inclut la robotique et l'intelligence artificielle. Le numérique modifie les méthodes scientifiques et les démarches techniques. Il participe aussi à l'environnement social et culturel global dans lequel nous vivons. Les données en sont un élément essentiel : elles sont échangées, mémorisées et traitées algorithmiquement par des machines dans des volumes et à des vitesses que nous, êtres humains, ne pouvons égaler.

Le numérique est porteur d'enjeux et d'opportunités, d'espoirs et de craintes. Il bouleverse le rapport à l'autre par un phénomène de virtualisation et d'amplification des échanges, mais aussi de quantification et d'évaluation de plus en plus systématiques. La numérisation de nos vies est ressentie sans que nous n'en percevions toutes les conséquences ; cette invisibilité et cette imprégnation du numérique accroissent sa capacité de transformation.

En effet, le numérique modifie et interroge durablement la relation individuelle et collective à la connaissance, à la mémoire, à l'espace, à la propriété, à la santé, au travail et à l'environnement. Il interroge la notion d'intimité à travers l'exposition de la vie privée à une échelle inédite dans l'histoire humaine.

Il est crucial d'anticiper ces évolutions et de nous interroger sur :

- La redéfinition du rapport à soi et aux autres, dans toutes les sphères des relations sociales : famille, amis, travail et institutions ;
- Les moyens pour respecter l'autonomie des personnes et pour lutter contre la fracture numérique ;
- La capacité de rester souverains dans nos choix démocratiques ;
- Les conditions pour exercer notre libre arbitre dans une relation entre l'être humain et la machine ;
- La soutenabilité sociale, économique et environnementale des développements du numérique.

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA
SOCIÉTÉ NOUS MET AU DÉFI DE PENSER
L'HUMANISME À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE.

LA SPÉCIFICITÉ DE L'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE

L'éthique est une réflexion continue, évolutive, nourrie par l'histoire de la pensée et liée à une culture. Elle identifie et interroge les valeurs et les normes, met en évidence leurs éventuels conflits, pour éclairer des choix individuels ou collectifs. Un questionnement éthique sur les sciences et les technologies peut se rapporter à des moments singuliers de l'existence humaine comme la procréation ou la mort, mais aussi concerner tout moment du quotidien. C'est le cas de l'éthique du numérique qui interroge en permanence nos valeurs à l'aune de situations inédites d'usage des technologies, avec une dimension radicalement nouvelle d'ubiquité et d'universalité de leurs effets.

Ce regard éthique oblige le monde académique et celui de l'entreprise à formuler au fil de l'eau de nouvelles questions de recherche sur le numérique. Il oblige aussi l'ensemble de la société à revoir un corpus de valeurs et de normes qui apparaissent sous un nouveau jour : par exemple la transparence, la liberté de pensée ou le droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.

La portée éminemment politique de l'éthique du numérique doit être soulignée : ces technologies et les modèles économiques qui les portent bouleversent les différents espaces de souveraineté. De grandes entreprises du numérique concurrencent les États dans nombre de leurs prérogatives classiques et s'immiscent dans le fonctionnement démocratique.

Ces caractéristiques du numérique nous conduisent à souligner la spécificité de la démarche éthique qui s'y rapporte, en prenant en compte :

- Les influences importantes et durables des technologies numériques sur l'être humain ;
- La fascination provoquée par les machines qui imitent le vivant ;
- La remise en jeu, radicale et universelle, de la manière dont nous considérons aujourd'hui l'autonomie humaine, les rapports sociaux et politiques ;
- Les apports du numérique aux objectifs de développement durable, notamment pour l'éducation, la culture, la santé, la justice sociale, l'économie, l'environnement.

**LA PRATIQUE DE L'ÉTHIQUE
DU NUMÉRIQUE DOIT ÊTRE CONÇUE DANS
SA SPÉCIFICITÉ ET SA PORTÉE UNIVERSELLE
POUR DÉVELOPPER UNE RÉFLEXION
CITOYENNE CRITIQUE.**

UN COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE PÉRENNE

Pour éclairer les choix individuels et collectifs, un comité national d'éthique du numérique doit solliciter tous les acteurs de la société, dégager des questionnements, identifier des valeurs et leurs éventuelles tensions. Un comité d'éthique consultatif et indépendant doit concilier l'exigence d'une analyse pluridisciplinaire approfondie avec l'impératif d'une action pédagogique accessible au plus grand nombre.

Un comité national d'éthique du numérique s'adresse aux citoyens, avec une attention particulière aux plus vulnérables d'entre eux, mais sa réflexion est aussi essentielle aux personnes et aux institutions qui créent, développent, commercialisent, encadrent, réglementent et utilisent des technologies numériques. La réflexion éthique se doit d'être inclusive, elle est de la responsabilité de tous.

Le Comité national pilote d'éthique du numérique, CNPEN, a été mis en place à la fin de l'année 2019 par le Premier ministre, sous l'égide du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, CCNE, et sur la recommandation du rapport Donner un sens à l'Intelligence artificielle du député Cédric Villani. Les membres du CNPEN tirent de leur expérience les enseignements suivants :

- Un comité consultatif national d'éthique du numérique doit proposer le cadre de référence pour développer un regard prospectif sur les enjeux considérés ;
- Ce comité doit offrir à chaque personne, et ainsi à l'ensemble de la société, les moyens de construire son discernement face aux enjeux du numérique ;
- Sa réflexion éthique doit être pluridisciplinaire accessible indépendante, et veiller à être visible et utile ;
- Cette réflexion doit tenir compte de nos spécificités culturelles et contribuer au débat démocratique à l'échelle nationale et européenne ; elle doit également s'inscrire dans un contexte international afin d'appréhender la dimension universelle du numérique.

**L'ACTION PÉRENNE D'UN COMITÉ
CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE DU
NUMÉRIQUE INDÉPENDANT POURRA
OFFRIR LE CADRE DE RÉFÉRENCE NATIONAL
POUR ÉVEILLER, ANIMER ET ÉCLAIRER LES
RÉFLEXIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES
SUR LES ENJEUX D'ÉTHIQUE INDUITS PAR LA
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE.**



COMITÉ NATIONAL PILOTE D'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE
66, rue de Bellechasse, 75 007 Paris I www.ccne-ethique.fr
Contact : ccne-numerique@ccne.fr

- Avril 2021 -